



1188 Gimel, le 30 juin 2015

CONSEIL COMMUNAL

GIMEL

RAPPORT

sur le Préavis Municipal No. 3-2015
présenté au Conseil Communal
en sa séance du 24 juin 2015

Demande de Crédit – Equipements adduction d'eau et de gaz – Quartier Closez-à-l'Orbannaz Détournement du collecteur EC PGEE520 – Avenue de la Rosière

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances, composée de Messieurs :

CORREVON Pierre-Yves, Président
REYMOND Philippe
BUSSARD Alain
MESSIEUX Cyril
DIEPERINK Edgar, Rapporteur

s'est réunie le 30 juin 2015 pour l'étude de ce préavis et l'élaboration du rapport.

Selon le règlement communal, la Commune se doit de mettre à disposition un réseau principal de distribution d'eau. Il en va de même pour le réseau du gaz.

La demande de crédit porte sur les 2 équipements selon devis de la maison Exotech SA, concessionnaire officiel de notre commune, pour un montant de Fr. 145'000.- TTC (montant arrondi).

Il est utile de rappeler que cette demande de crédit sera plus que compensée puisqu'une évaluation des frais de raccordement des 2 services a pu être faite à savoir :

Adduction d'eau	Fr.	291'200.-
Fourniture de gaz	Fr.	48'000.-

Le détournement du collecteur est devisé à Fr. 80'000.- TTC. Ce dernier permet de supprimer des fosses septiques de constructions existantes à l'avenue de la Rosière et de mettre en conformité l'assainissement de ces parcelles.

Des financements devront être définis entre la Commune et les propriétaires privés.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers :

De l'autoriser à contracter un emprunt de Fr. 230'000.00 (montant arrondi) auprès d'un établissement bancaire aux meilleures conditions actuelles du marché, pour une durée de 2 ans et remboursable au fur à mesure des taxes de raccordement encaissées.

Le Président



Les membres



Le rapporteur

